

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, le ministre ne devrait pas se préoccuper d'Air France. Il devrait s'intéresser d'abord à ce qui se passe chez lui et s'inquiéter d'Air Canada et de Canadien.

Puisque le gouvernement maintient qu'un accord «Ciels ouverts» est en partie la solution, le ministre peut-il expliquer aux Canadiens en quoi on aidera Air Canada et Canadien en autorisant les grands transporteurs américains dont nous venons de parler à survoler notre pays librement et sans aucune restriction? Pourquoi ne pas dire non au cabotage et oui à une industrie aérienne prospère qui serait contrôlée par des sociétés canadiennes?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député sait sans doute que les transporteurs américains assurent actuellement plus de 60 p. 100 du trafic transfrontier et que, annuellement, ils retirent de ce marché 500 millions de dollars de plus que les transporteurs canadiens. Quelque 13 millions de passagers voyagent chaque année d'un pays à l'autre et procurent des recettes de 2,3 milliards de dollars. Il existe des liaisons régulières entre 84 villes du Canada et des États-Unis, y compris des services locaux et régionaux.

L'accord «Ciels ouverts» qui existe actuellement laisse à désirer. Nous avons entamé des pourparlers à ce sujet avec les Américains, car nous voulons que les transporteurs canadiens bénéficient de règles du jeu plus équitables et de meilleures chances de survie.

* * *

LES CHEMINS DE FER

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Transports. Le Canadien national doit vendre son embranchement qui relie Truro à Sydney, en Nouvelle-Écosse, d'ici à l'automne 1992.

Le ministre des Transports expliquerait-il à la Chambre comment le gouvernement du Canada peut permettre au Canadien national de privatiser cette liaison qui est essentielle pour la région de l'Atlantique?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le gouvernement a donné au CN le mandat de devenir le plus rentable possible. Par conséquent, cette compagnie cherche comme il se doit tous les moyens d'améliorer sa compétitivité et de poursuivre ses activités. Le CN étudie en ce moment la possibilité de rendre cette liaison plus rentable. La compagnie pourrait privatiser l'embranchement si elle peut conclure une

Questions orales

bonne affaire qui permettrait d'améliorer le service dans cette région, mais aucune décision n'a été prise.

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Le ministre sait que le chemin de fer est essentiel à la survie de beaucoup de nos industries: charbon, acier, bois d'oeuvre, poisson qui acheminent leurs produits par train vers les principaux marchés canadiens.

Pourquoi vendre? Pourquoi causer cette incertitude? Le ministre va-t-il faire ce qui s'impose, c'est-à-dire ordonner au CN d'annuler son ordre de privatisation et de laisser cette ligne intacte? Va-t-il le faire?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je répète que le CN entend améliorer le rendement de cette ligne pour donner à la clientèle un meilleur service à meilleur prix. La compagnie ferroviaire s'en trouvera plus compétitive, et les industries qu'elle dessert seront elles aussi plus compétitives et elles pourront assurer une meilleure commercialisation.

Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter. Le CN étudie la situation et cherche le moyen de donner un meilleur service à meilleur marché. Il faudrait l'en féliciter.

* * *

LES GARDERIES

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé.

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant oblige le gouvernement à mettre en place des établissements, des services et des installations pour la garde des enfants.

Ces dernières semaines, le leader parlementaire du gouvernement et le ministre de la Santé ont fait des déclarations contradictoires au sujet de la volonté du gouvernement de remplir les nombreuses promesses qu'il a faites aux Canadiens à propos d'un programme national de garderies.

Comme le premier ministre, qui a coprésidé le sommet sur l'enfance, s'est engagé à ratifier la Convention des Nations Unies, le ministre peut-il dire aux parents du Canada et à leurs enfants, qui attendent depuis si longtemps, quand il va enfin mettre en oeuvre le programme national de garderies? Dites-nous quand, monsieur le ministre?

M. le Président: Je sais que ce n'est sans doute qu'un petit écart de conduite, mais je demanderais aux députés de poser leurs questions par l'entremise de la présidence.